

## Objet : votre demande d'action sociale – Aide-ménagère à domicile

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez avoir recours à une aide-ménagère pour vous permettre de rester à votre domicile le plus longtemps possible ?

L'action sociale de la Cipav et son partenaire Bel'Avie, vous accompagnent dans vos démarches. Ainsi, dans le cadre de ce dispositif, Bel'Avie interviendra pour :

- ▶ réaliser, par un ergothérapeute, une évaluation de vos besoins en heures d'aide-ménagère à domicile
- ▶ vous accompagner dans votre demande de financement auprès de l'action sociale de la Cipav
- ▶ vous assister dans la recherche et la mise en place effective de cette aide

Afin d'initier votre demande, vous trouverez ci-joint la fiche pratique relative au dispositif ainsi que le formulaire de demande d'évaluation à domicile que nous vous invitons à transmettre dès que possible à la Société Bel'Avie :



- ▶ Par mail : [cipav@bel-avie.com](mailto:cipav@bel-avie.com)
- ▶ Par courrier : Bel'Avie  
Pépinière Bio & D  
92/94 avenue du Général de Gaulle  
94000 Créteil
- ▶ Par téléphone : 09 87 36 61 88

Le montant de la participation versée par l'action sociale de la Cipav dépendra de vos ressources figurant sur votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition. Aussi, nous vous remercions de préparer ce document pour la visite de l'ergothérapeute à domicile.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le service action sociale

### **Facilitez vos démarches !**

La Cipav met à votre disposition des services en ligne sur votre espace sécurisé : [espace-personnel.lacipav.fr](https://espace-personnel.lacipav.fr).

Vous pouvez notamment consulter vos versements, les montants de votre prélèvement à la source et de vos contributions sociales, télécharger des documents, modifier vos coordonnées bancaires, etc.

**Vous pouvez aussi, grâce à la messagerie sécurisée, nous contacter par mail, joindre vos pièces justificatives, suivre l'état d'avancement de vos demandes et consulter nos réponses.**

Simple et rapide, ces services vous permettent d'effectuer vos démarches à tout moment. Si vous n'avez pas encore de compte en ligne, il vous suffit de vous munir de votre numéro d'adhérent et de remplir le formulaire de création sur notre site [www.lacipav.fr](https://www.lacipav.fr).

## ACTION SOCIALE - DEMANDE D'ÉVALUATION DES BESOINS

Dans le cadre du dispositif facilitant l'accès à une aide-ménagère à domicile

### ► Votre identité

Référence Cipav :	<input type="text" value="C I"/>
N° de Sécurité sociale :	<input type="text"/>
Nom :	.....
Prénom :	.....
Date de naissance :	<input type="text"/>

### ► Vos coordonnées

Informations en notre possession :	Informations à mettre à jour si nécessaire :
N° de téléphone 1 :	<input type="text"/>
N° de téléphone 2 :	<input type="text"/>
E-mail :	.....@.....
Adresse postale :	.....

### ► Votre demande d'évaluation

**Je souhaite bénéficier d'une évaluation de mes besoins à domicile dans le cadre du dispositif facilitant l'accès à une aide-ménagère à domicile proposée par l'action sociale de la Cipav.**  
**J'ai bien pris connaissance du fait que cette évaluation servira de base à l'examen de ma situation pour le versement éventuel d'une aide, en fonction de mes ressources. Le montant de la participation versée par l'action sociale de la Cipav dépendant de mon revenu brut global, j'autorise la Société Bel'Avie à collecter mon dernier avis d'imposition ou de non-imposition.**

Fait à : ..... le : ...../...../..... Signature :

Les données à caractère personnel que la Cipav collecte, de même que celles qui sont recueillies ultérieurement, sont destinées à la Cipav en sa qualité de responsable du traitement. La Cipav veille à ce que seules les personnes habilitées puissent avoir accès à ces données. Les prestataires de services de la Cipav peuvent être destinataires de ces données pour réaliser les prestations que la Cipav leur confie. Certaines données personnelles peuvent être adressées à des tiers ou à des autorités légalement habilitées et ce pour satisfaire les obligations légales de la Cipav, réglementaires ou conventionnelles. Dans les conditions prévues par la réglementation relative à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits par voie électronique à l'adresse suivante : [dpo@lacipav.fr](mailto:dpo@lacipav.fr) en y joignant la copie de votre carte nationale d'identité.

Vous venez de remplir votre demande d'aide-ménagère à domicile : assurez-vous que ce formulaire est complet, daté, signé et accompagné du dernier avis intégral d'imposition ou de non-imposition du foyer.

→ Attention, en cas de demande incomplète, celle-ci ne sera pas prise en charge.



## ACTION SOCIALE : L'AIDE MÉNAGÈRE À DOMICILE

L'ACTION SOCIALE DE LA CIPAV S'EST FIXÉE POUR MISSION DE FAVORISER LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES OU FRAGILISÉES.

La Cipav déploie un dispositif facilitant l'accès à une aide ménagère à domicile. Après évaluation de vos besoins par notre prestataire, la Société Bel'Avie, et en fonction de vos ressources, une participation peut vous être versée pour aider à financer ces heures d'aide ménagère.

### SUIS-JE CONCERNÉ PAR CETTE AIDE ?

Vous êtes éligible et concerné par cette aide si :

- vous êtes retraité(e) ou ayant-droit de la Cipav ;
- vous rencontrez des difficultés pour accomplir les actes ordinaires de la vie courante et/ou les principales tâches ménagères ;
- vous vivez à votre domicile et souhaitez continuer à y résider.

### QUELLES PRESTATIONS PUIS-JE FINANCER GRÂCE À CETTE AIDE ?

L'aide ménagère a pour mission d'accomplir un travail matériel, moral et social contribuant au maintien à domicile des personnes âgées. C'est un professionnel extérieur à la famille qui vient aider la personne âgée ayant perdu une partie de son autonomie, ou rencontrant des difficultés temporaires l'empêchant d'être totalement autonome. La nature des aides proposées dépend de vos besoins, comme par exemple effectuer les courses, l'entretien de votre logement (ménage et entretien du



linge), une aide pour effectuer votre toilette, la préparation des repas sur place, une assistance aux formalités administratives, etc.

### COMMENT BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF ?

#### 4 ÉTAPES :



#### LA DEMANDE

Vous complétez le formulaire d'action sociale.



#### LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Bel'Avie vous contacte afin de convenir d'un rendez-vous à domicile pour procéder à l'évaluation de vos besoins.



#### L'ÉVALUATION

L'évaluation de vos besoins à domicile est réalisée. Le compte-rendu est transmis à la Cipav.



#### L'INSTRUCTION

Votre demande est instruite et votre dossier est présenté en commission d'action sociale de la Cipav pour un paiement de l'aide (en cas d'accord).

### BARÈME APPLICABLE EN FONCTION DE VOS REVENUS

Cette participation peut varier de 27 % à 100 % des frais d'aide ménagère, selon votre situation (déterminée en fonction de vos besoins, de la composition de votre foyer et des ressources de celui-ci). Elle est calculée sur la base des tarifs de référence des professionnels de l'aide à domicile, et dans la limite de 16 heures par mois maximum.

### RAPPELS IMPORTANTES

- La participation de la Cipav est annuelle et versée en une seule fois.
- Le montant de la participation de la Cipav (fixée selon vos ressources) et le nombre d'heures (fixées suite à l'évaluation de vos besoins) vous sont attribués pour trois ans, sous réserve de produire chaque année les factures d'aide ménagères acquittées auprès de l'association ou du professionnel agréé. Pensez donc à bien conserver ces factures, elles vous seront demandées dans le cadre du renouvellement de l'aide.
- Au-delà des trois ans, une nouvelle évaluation de vos besoins aura lieu pour mieux adapter notre aide à votre situation personnelle.

SUIVEZ-NOUS :



[LACIPAV.FR](http://LACIPAV.FR)

[ESPACE-PERSONNEL.LACIPAV.FR](http://ESPACE-PERSONNEL.LACIPAV.FR)